

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2023

31

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 mars 2023
Convocation du : 23 mars 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 14
Votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Christine Perez, 1^{ère} adjointe au Maire.

Finances : Demande de subvention FIPDR 2023 pour l'acquisition de deux nouvelles caméras de vidéoprotection.

Présents : Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat.

Représentés :

Caroline Terrier a donné procuration à Christine Perez
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Harris Reneman a donné procuration à Bertrand Vermorel
Elodie BreLOT a donné procuration à Laurence Rouquette
Philippe Casamayor a donné procuration à Philippe Maillez
Jean-Marc Curtet a donné procuration à Sergio Mancini
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz, Anne Le Guyader, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance :

Annie Maciocia

Le rapporteur rappelle que le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) a vocation à soutenir des actions engagées dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 et du plan départemental de prévention de la délinquance signé le 29 mars 2021.

Au titre de ces actions, figure dans le programme S, les projets de vidéoprotection de la voie publique. C'est sur ce point que la commune souhaite déposer une demande auprès du FIPDR 2023 afin d'obtenir une aide financière à l'acquisition de caméras de vidéoprotection pour le chemin des Bottes et pour la gare SNCF.

La commune souhaite, en effet, encore améliorer la sécurité des personnes et des biens, afin de répondre davantage aux demandes sociales de prévention et de protection. Elle souhaite donc étendre son dispositif de vidéoprotection en ajoutant ces 2 nouvelles caméras.

Plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	5 799 €	25%
Subvention - FIPDR	11 598 €	50%
Subvention - Région	5 799 €	25%
TOTAL	23 196 €	100%

Il est proposé au Conseil Municipal : d'adopter les opérations et les modalités de financement, d'approuver le plan de financement prévisionnel, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention, d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

ADOPTE les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention,

AUTORISE Madame le Maire, ou tout autre personne déléguée à cet effet, à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Maire empêché,
adjointe,

Christine PEREZ